



Dourdan, le 22 février 2022

Aux parents d'élèves de CM2

Description de l'offre de formation du collège Émile Auvray

Langues vivantes

En classe de 6^e

Tous les élèves scolarisés au collège Auvray recevront dès la classe de 6^e un enseignement obligatoire d'anglais en langue vivante 1. Cet enseignement sera de 4 heures par semaine en classe de 6^e pour tous les élèves.

Les élèves volontaires peuvent s'engager parallèlement et dès la classe de 6^e dans un enseignement d'allemand en langue vivante 2. Cet enseignement sera de 2 heures par semaine et ce choix engage les élèves jusqu'en 3^e et au-delà au lycée.

Il est impératif pour les élèves qui veulent faire de l'allemand en LV2 de commencer cet enseignement dès la 6^e.

En classe de 5^e

Si l'élève n'a pas pratiqué l'allemand en 6^e, il devra suivre un enseignement d'espagnol en langue vivante 2 à partir de la 5^e à raison de 2,5 heures par semaine. Ce choix de LV2 engage l'élève jusqu'en 3^e et au-delà au niveau du lycée.

Si l'élève a pratiqué l'allemand en LV2 dès la classe de 6^e, il poursuivra son enseignement dans cette langue, en qualité de LV2, à raison de 2,5 heures par semaine.

En classe de 4^e

Poursuite de la LV2 choisie préalablement (2,5 heures par semaine).

Possibilité de choisir pour les élèves volontaires pratiquant déjà l'espagnol en LV2, un enseignement optionnel de *Langue et Culture Européenne* dans cette même langue. Il s'agira d'un enseignement de renforcement et de prolongement avec des contenus linguistiques et culturels. Cet enseignement optionnel engage l'élève pour 2 années (4^e et 3^e) et se déroule à raison d'une heure par semaine. L'enseignement LCE espagnol est cumulable avec les autres enseignements optionnels.

En classe de 3^e

Poursuite de la LV2 choisie préalablement (2,5 heures par semaine).

Poursuite de l'enseignement optionnel LCE espagnol s'il a déjà été choisi par l'élève en 4^e.

Langues et cultures de l'antiquité

Tous les élèves peuvent choisir en classe de 5^è, un enseignement facultatif de latin. Cet enseignement à la forte dimension culturelle se déroulera tout au long du cycle 4 (de la 5^è à la 3^è) à raison de 1 ou 2 heures par semaine.

Cet enseignement est cumulable avec les autres enseignements optionnels.

Chant Choral

Tous les élèves peuvent choisir de suivre un enseignement facultatif de chant choral à raison de 1 à 2h par semaine.

Cet engagement est annuel et est cumulable avec les autres enseignements optionnels.

Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire – Spécialité Trouble du langage

Le collège Émile Auvray accueille un dispositif spécifique d'inclusion scolaire. Les élèves y sont orientés par Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH).

Ces élèves, en plus des aménagements et adaptations pédagogiques au sein des classes ordinaires, bénéficieront d'une prise en charge partielle par un enseignant spécialisé dans des groupes de taille réduite (6^{ème} - 5^{ème} - 4^{ème} - 3^{ème}).

Tableau synthétique

| | LV1 | LV2 | | enseignements optionnels | | | |
|----------------|--|---------------------------------------|-------------------------------------|--|---|---------------------------|------|
| 6 ^è | LV1 anglais obligatoire pour tous 4h / semaine en 6 ^è 3h / semaine en 5 ^è 4 ^è 3 ^è | <u>*LV2 allemand*</u> 2h / semaine | | | | | ULIS |
| 5 ^è | | LV2 allemand 2,5h /semaine | LV2 espagnol 2,5h /semaine | <u>*LCA latin*</u> 1h à 2h / semaine | <u>*LCE espagnol*</u> 1h / semaine | <u>*Chant choral*</u> | |
| 4 ^è | | | | | | | |
| 3 ^è | | | | | | | |

Les enseignements obligatoires : LV1 anglais dès la 6^è et LV2 obligatoire dès la 5^è.

Pour choisir LV2 allemand, il faut obligatoirement suivre cet enseignement dès la 6^è.

*Les enseignements optionnels sont encadrés par des * et sont cumulables entre eux.*

Si vous avez des questions sur l'articulation de l'offre de formation au collège Émile Auvray, vous pouvez nous contacter par courriel : 0911940p@ac-versailles.fr

Cordialement,



Sébastien Colucci
Principal